



Maison d'Accueil pour Femmes & Enfants agréée par la Région Wallonne - Rue Bassenge, 46 4000 Liège (Belgique)

Téléphone : 04 222 13 55 Téléfax : 04 223 19 15 accueil.femmes@sans-logis.be

N° d'entreprise : 0414002532



1. Réflexions sur les éléments statistiques

a. Les personnes accueillies :

Cent quatorze femmes accueillies, nonante enfants : les chiffres parlent d'eux même, la période marquée par la crise sanitaire qui avait entravé notre capacité d'accueil s'éloigne. Nous ne retrouvons pas (encore) les chiffres des années précédentes, qui avoisinaient une moyenne annuelle de deux cent femmes hébergées, mais la courbe repart à la hausse. Nous nous en réjouissons, car ces circonstances retrouvées nous permettent de répondre mieux à nos missions d'accueil.

Et c'est tant mieux, car un autre chiffre interpelle cette année encore. Nous avons enregistré huit cent quarante « demandes non satisfaites » en 2022. A huit cent quarante reprises, nous avons dû annoncer à autant de femmes que nous n'avions pas la capacité de les héberger, les invitant à nous recontacter ou à s'adresser à d'autres maisons d'accueil, devinant, hélas, que la plupart recevront la même réponse. L'engorgement des services sociaux est général, nous l'observons quotidiennement. Nos services peinent à répondre aux sollicitations de personnes toujours plus nombreuses qui glissent dans la précarité.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016	2017	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de femmes différentes	203	216	194	181	164	157	154	157	184	184	185	185	188	184	84	75	114
Nombre d'enfants différents	106	101	98	133	99	113	111	91	105	105	107	107	100	122	76	52	90
Total	309	317	292	314	263	270	265	248	289	289	292	292	288	306	160	127	204

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'occupation	81,33%	85,74%	89,36%	80,04%	84,04%	88,47%	80,82%	83,86%	78,68%	87,12%	90,11%	81,31%	86,92%	85,05%

En 2022, nous enregistrons un taux d'occupation très élevé, et un nombre de femmes accueillies certes plus élevé que durant les « deux années Covid », mais en retrait par rapport aux années précédentes. On le répète d'année en année : se reloger au terme d'un séjour à la maison d'accueil prend de plus en plus souvent la tournure d'un parcours du combattant. Les appartements et studio à louer se font rares et chers. Et cette difficulté entraîne un allongement des durées de séjour, avec pour conséquence secondaire de restreindre notre capacité d'accueil... Le fait que nous n'accueillons plus de « lits d'urgence du Cpas » et leurs cortèges de petits séjours explique également la diminution du nombre de personnes accueillies.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de nuitées femmes	8.749	9.340	7.774	7.251	7.124	8.358	8.602	7.661	7.701	8.357	7.974	6.554	6.692	7.722
Nombre de nuitées enfants	3.422	3.491	5.598	4.760	5.453	4.882	3.493	4.923	4.073	4.681	5.511	5.647	6.351	5.041
Pourcentage	28,12%	27,21%	41,86%	39,63%	43,35%	36,87%	28,88%	39,12%	34,59%	34,72%	40,87%	46,28%	49%	39%
Total	12.171	12.831	13.372	12.011	12.577	13.240	12.095	12.584	11.774	13.038	13.485	12.201	13.043	12.763

Malgré le nombre important d'enfants, les femmes seules restent plus nombreuses à frapper à notre porte que les femmes accompagnées d'enfants. Ce chiffre reflète une tendance observée depuis une dizaine d'années maintenant.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Femmes seules	128 59,26%	125 64,43%	95 52,49%	100 60,98%	89 56,69%	74 49,35%	80 50,95%	104 56,52%	116 62,70%	128 68,09%	118 64,13%	48 57,14%	55 34,52%	81 60,90%
Femmes avec enfants	88 40,74%	69 35,57%	86 47,51%	64 39,02%	68 43,31%	54 50,65%	77 49,05%	80 43,48%	69 37,30%	60 31,91%	66 35,87%	36 42,86%	29 65,48%	52 39,10%

<i>Age</i>	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
< 25 ans	28,17%	26,94%	23,49%	21,95%	22,29%	22,73%	17,09%	19,02%	21,08%	22,22%	23,91%	21,13%	14,67%	17,54%
25 à < 40 ans	43,19%	40,94%	45,39%	42,07%	45,22%	46,10%	48,10%	46,74%	48,65%	44,97%	49,46%	26,76%	53,33%	49,12%
40 à < 50 ans	15,49%	17,10%	19,68%	25,61%	20,38%	18,83%	21,52%	22,83%	17,84%	17,99%	16,30%	38,03%	14,67%	22,81%
50 à < 60 ans	9,85%	8,80%	8,75%	7,93%	8,28%	5,19%	12,66%	8,70%	10,27%	12,7%	8,15%	8,45%	12,00%	8,77%
> 60 ans	3,29%	6,22%	2,68%	2,44%	3,83%	6,49%	0,63%	2,72%	2,16%	2,65%	2,17%	4,23%	5,33%	1,75%
Inconnu	0,46%					0,65%						1,41%		

La distribution des âges reste globalement inchangée. Si l'on ne tient pas compte des enfants, la grande majorité des personnes hébergées est âgée de moins de quarante ans. Toutefois, depuis trois années, nous accueillons moins de jeunes majeures que les années précédentes. Les groupes de femmes qui se sont succédé ont été globalement plus calmes, moins « explosifs » que lorsqu'ils sont composés de très jeunes résidentes, souvent en manque de repères.

b. L'accueil d'urgence :

<i>Accueil</i>	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Jour	87,72%	82,45%	85,29%	79,27%	80,49%	83,77%	82,07%	74,63%	74,76%	75,00%	83,51%	86,30%	91,43%	83,19%
Nuit	12,28%	17,55%	14,71%	20,73%	19,51%	16,23%	17,93%	25,37%	25,24%	25,00%	16,49%	13,70%	8,57%	16,81%
W.-E. et fériés	14,03%	16,49%	10,59%	16,46%	8,54%	11,69%	0,00%	0,00%	1,46%	1,60%	0,53%	0,00%	7,14%	14,16%
Semaine	85,97%	83,51%	89,41%	83,54%	91,46%	88,31%	100%	100%	98,54%	98,40%	99,47%	100%	65,00%	85,84%

Les accueils se réalisent majoritairement en semaine et durant la journée. Nous restons toutefois attachés à notre capacité de réponse vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tous les jours de l'année. Cependant, nous constatons qu'à l'exception des peu nombreuses situations de grande urgence qui nécessitent une solution extrêmement rapide, un séjour réussi, c'est-à-dire profitable pour la résidente, aura le plus souvent débuté par un entretien. Celui-ci aura permis de comprendre les éléments de la situation, de donner un cadre à notre intervention et d'entamer dès le départ le séjour dans de bonnes conditions. Parfois même, nous proposons à la femme de venir passer une journée en notre compagnie pour, en quelque sorte, essayer la maison d'accueil. Voilà le modèle idéal et si nous devons nous en écarter parce que l'urgence l'impose, nous essayerons d'y recoller dans les meilleurs délais. L'expérience le montre : un séjour se déroule de la manière dont il a commencé.

<i>Lits Urgences Sociales</i>	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Personnes hébergées (<i>femmes et enfants</i>)	129	111	101	74	90	97	94	99	99	117	109	18	0	0
Nombre de nuits (<i>femmes et enfants</i>)	386	283	339	232	293	286	304	301	331	300	266	75	0	0
Suivis par un hébergement classique (<i>femmes</i>)	41	19	23	10	20	24	22	16	16	23	26	3	0	0

On l'a évoqué plus haut, alors que le Covid nous avait amené à interrompre notre collaboration avec le Cpas pour l'occupation du lit d'Urgence, après concertation, nous avons décidé de mettre un terme à notre participation à ce dispositif. Pourquoi ? La convention lit d'urgence conclue avec le service des urgences sociales du Cpas de Liège prévoyait que nous réservions à ce service un lit dont il disposait pour héberger au cours de l'année des femmes en situation de grande difficulté. Au terme d'un hébergement de trois jours au maximum, ces femmes pouvaient intégrer un « lit classique » de manière à libérer le lit d'urgence. Au fil des dernières années, nous avons fait le constat que ce lit restait le moins occupé de la maison d'accueil d'une part, et que ce dispositif mobilisait deux lits pour une même personne (le lit d'urgence et le lit « classique »). Effet pervers non désiré, le « lit d'urgence » entravait notre capacité d'accueil en urgence à une période où la demande n'a jamais été aussi forte ; raison pour laquelle nous avons mis un terme à cette collaboration.

c. *La provenance :*

La provenance	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Logement autonome	46,93%	41,49%	47,65%	37,20%	34,15%	29,87%	37,24%	29,85%	31,07%	31,92%	36,70%	49,32%	38,57%	29,20%
Institution	9,21%	10,11%	8,82%	9,76%	10,37%	6,49%	10,35%	18,91%	24,27%	17,02%	18,09%	10,96%	25,71%	18,58%
Famille	12,72%	16,49%	14,71%	12,20%	7,93%	9,74%	12,41%	10,95%	14,56%	13,83%	9,04%	16,44%	12,86%	20,35%
Aucun endroit fixe	28,95%	27,13%	23,53%	32,32%	40,24%	42,86%	34,48%	38,31%	28,16%	32,45%	33,51%	20,55%	22,86%	30,97%
Inconnue	2,19%	4,78%	5,29%	8,54%	7,31%	11,04%	5,52%	1,98%	1,94%	4,78%	2,66%	2,73%	0,00%	0,88%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Peu de modifications importantes figurent dans le relevé des provenances, à l'exception, peut-être, d'un très faible pourcentage de personnes accueillies au départ d'une autre institution. Nous n'y verrons rien d'autre qu'un mouvement de conjoncture. Un chiffre augmente légèrement au cours de ces dernières années : il concerne les résidentes qui ne sont issues « d'aucun endroit fixe ». Jusqu'il y a peu, et encore majoritairement aujourd'hui, cette appellation représentait des femmes qui, avant d'être hébergées à la maison d'accueil, avaient été accueillies, de façon temporaire chez des amis ou des connaissances. Aujourd'hui, nous ouvrons notre porte en nombre plus important à des femmes qui, comme les hommes serions-nous tentés de dire, ont séjourné dans la rue durant des périodes parfois longues. Il nous faudra examiner l'évolution de ce phénomène dans l'avenir. Mais nous savons qu'il est observé dans un certain nombre de grandes villes. Beaucoup de ces femmes souffrent de pathologies mentales graves, résistent à nos invitations à entrer dans des processus de soins et manifestent régulièrement l'envie de nous quitter pour retourner dans la rue.

De plus, on le constate, on vient le plus souvent à la maison d'accueil, non pas parce que l'on se retrouve sans logement, mais parce qu'on le quitte, qu'on en est expulsé ou qu'on le fuit.

d. *Les filières d'accès, parmi les plus représentatives :*

<i>Les filières d'accès</i>	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Arrivées spontanées	30,26%	21,28%	28,24%	23,17%	23,17%	18,83%	13,79%	28,46%	17,96%	19,15%	23,91%	31,51%	31,43%	30,97%
Services sociaux	53,52%	58,51%	58,82%	61,59%	57,92%	68,18%	67,58%	73,13%	64,56%	71,80%	63,04%	42,46%	60,00%	48,67%
Police	5,26%	6,38%	2,35%	3,66%	8,54%	4,55%	4,14%	4,98%	9,22%	4,26%	7,07%	8,22%	0,00%	7,96%
Hôpitaux/ Médecins	5,70%	4,79%	2,94%	4,27%	3,05%	2,60%	4,14%	1,99%	3,40%	2,66%	2,17%	10,96%	4,29%	5,30%
Famille/ Relations	5,26%	7,45%	7,65%	6,71%	4,88%	5,84%	6,90%	2,49%	4,85%	2,13%	3,80%	4,11%	4,29%	3,54%

Le nombre des femmes qui accèdent à la maison d'accueil par l'intermédiaire d'un service social reste majoritaire. On relèvera également, dans une moindre mesure, que, sur la même période, les hébergées qui nous sont amenées par la police sont, elles, restées minoritaires. On retiendra de ce constat que la maison d'accueil est vraisemblablement, plus qu'auparavant, inscrite dans le tissu des services d'aide aux personnes et que les Cpas., principalement, savent à quelle porte sonner lorsqu'ils croisent une population en besoin d'être abritée.

e. Les motifs d'entrée :

<i>Les motifs d'entrée</i>	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Assuétude	3,51%	2,13%	2,94%	3,66%	0,61%		0,69%			0,53%	1,06%	1,37%	7,14%	4,42%
Problème administratif	1,32%	0,53%	0,00%	0,00%	0,61%	0,65%	0,69%		0,49%	0,53%			20,00%	14,16%
Problème de logement	41,23%	50,53%	46,47%	57,32%	57,93%	64,29%	49,66%	54,73%	53,40%	50,00%	53,19%	30,14%	77,14%	70,80%
Santé mentale	6,14%	1,60%	1,18%	1,22%	2,44%	2,60%	4,83%	7,46%	12,14%	11,17%	9,57%	5,48%	5,71%	3,54%
Problème de violence	39,47%	39,36%	39,41%	32,93%	31,09%	30,52%	37,23%	28,85%	26,69%	29,26%	34,05%	57,53%	45,71%	42,48%
Autres	8,33%	5,85%	10,00%	4,88%	7,32%	1,95%	6,90%	8,96%	7,28%	8,51%	2,13%	5,48%	1,43%	3,54%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	n.a.	n.a.

On observera que le nombre de femmes accueillies, victimes de violence conjugale, a légèrement baissé en 2022. On se gardera toutefois d'en conclure que le phénomène pourrait régresser. Nous répétons chaque année que ce tableau, établi initialement à la demande de la Région Wallonne, doit être interprété avec beaucoup de précaution, car il mentionne un seul motif à la demande d'être hébergée à la maison d'accueil, exprimé, qui plus est, par la personne elle-même le jour de son admission. Or, les jours et les semaines qui suivront permettront d'envisager l'ensemble de la situation problématique qui a amené cette femme à frapper à notre porte. A ce moment, non pas un seul, mais plusieurs motifs apparaissent et nécessitent notre intervention. Et les situations de violence, quelquefois tues dans un premier temps, peuvent être révélées ensuite lorsqu'un climat de confiance se sera installé. Un nouveau recensement établi plus tard dans le séjour révélerait certainement que la violence conjugale est le motif prioritaire.

En outre, ce tableau ne reflète pas fidèlement le travail fourni par les équipes éducative et sociale de la maison d'accueil, qui se débattent sans cesse avec des problématiques multiples, comme cette femme qui a subi, de la part de son mari, de graves violences nécessitant des soins psychiques, qui se retrouve du jour au lendemain sans revenus et, évidemment, dépourvue de logement. En outre, des démarches devront être introduites en justice pour obtenir la séparation et la

garde des enfants. A cela s'ajoute la difficulté de se retrouver seule pour leur éducation, leur scolarité, etc.. Ensemble, éducateurs et assistants sociaux devront affronter cette situation et nous regrettons qu'il n'existe pas d'outil qui témoigne de l'ampleur de la tâche.

f. La durée des séjours (uniquement terminés) :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
- de 3 jours	23,14%	29,35%	25,86%	34,36%	29,75%	23,13%	24,83%	38,38%	41,26%	38,30%	32,09%	21,69%	11,84%	17,86%
3 j. à – 8 jours	16,59%	15,22%	18,39%	11,66%	15,82%	16,33%	17,45%	17,68%	14,08%	18,62%	19,25%	9,64%	9,21%	11,61%
8 j. à – 1 mois	18,34%	15,76%	17,24%	11,66%	16,46%	11,57%	11,41%	13,13%	14,56%	9,04%	12,83%	15,66%	15,79%	16,96%
1 m. à – 3 mois	28,38%	22,28%	20,69%	21,47%	22,15%	24,49%	19,46%	11,62%	16,02%	11,70%	17,11%	18,07%	18,42%	19,64%
3 m. à – 6 mois	11,79%	11,96%	9,20%	15,95%	12,03%	20,41%	16,78%	15,15%	9,22%	14,36%	16,04%	15,66%	27,63%	20,54%
6 m. à – 1 an	1,31%	4,35%	8,05%	4,90%	3,79%	4,07%	9,40%	4,04%	4,86%	6,92 %	2,68%	18,07%	15,79%	11,61%
1 an et +	0,45%	1,08%	0,57%	0,00%	0,00%	0,00%	0,67%	0,00%	0,00%	1,06%	0,00%	1,21%	1,32%	1,79%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

On l'a expliqué plus haut, nous nous sommes retirés du dispositif du « lit d'urgence » et ceci a eu entre autres pour effet de diminuer sensiblement le nombre des séjours de très courte durée que nous enregistrions auparavant les séjours extrêmement courts restent nombreux. Pour un certain nombre de femmes toutefois, la maison d'accueil n'offre pas la solution espérée. La vie communautaire et ses contraintes rebutent. A l'autre extrémité, les hébergements très longs, c'est-à-dire excédant six mois, demeurent excessivement minoritaires en 2022.

Mais, entre les deux, on constatera une augmentation de la durée des séjours. On peut, pour certains, s'en réjouir : un hébergement de quelques mois indique souvent que nous avons réussi à travailler en profondeur la problématique des personnes concernées. Mais, comme indiqué plus haut, il est également observé dans plusieurs milieux d'accueil que la difficulté de se trouver un logement acceptable à des conditions correctes entraînait un allongement du chiffre de nuitées. Là où, il y a quelques années encore, une quinzaine de jours suffisaient à une femme seule pour dénicher un petit studio, il faut maintenant doubler les délais pour obtenir le même résultat. Quand, de surcroît, on émarge au Cpas, qu'on est d'origine africaine et que l'on élève trois ou quatre enfants, la tâche devient de

plus en plus délicate. On n'atteint pas encore la complexité que connaît, par exemple, la ville de Bruxelles, mais chacun convient que si rien n'est accompli pour faciliter l'accès au logement, les structures d'accueil telles que la nôtre rencontreront, à terme, un engorgement ne leur permettant plus de remplir leur mission d'hébergement en urgence.

En revanche - et il s'agit là d'une excellente nouvelle -, l'objectivation des critères d'accession aux logements sociaux a permis à une quantité très élevée de femmes, ayant subi de la violence, de se voir proposer une habitation sociale. Car on additionne les « points » obtenus par la situation « d'extrême urgence » et accordés suite à la violence infligée par un partenaire.

g. La destination :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Inconnue	49,49%	45,50%	46,41%	48,78%	53,46%	51,30%	42,11%	48,99%	41,86%	48,68%	52,91%	38,55%	18,84%	17,86%
Logement autonome	32,14%	39,15%	34,81%	35,37%	27,04%	34,42%	36,18%	26,77%	23,67%	28,04%	25,40%	32,53%	47,83%	39,29%
Famille	6,12%	7,41%	7,18%	5,49%	5,03%	4,55%	11,18%	6,57%	5,10%	9,00%	5,82%	9,64%	5,80%	16,96%
Institution	8,67%	6,88%	8,84%	7,32%	6,92%	6,48%	7,24%	14,14%	21,64%	12,70%	12,70%	16,87%	20,29%	18,75%
Autres	2,04%	1,06%	2,21%	2,44%	5,66%	3,25%	3,29%	3,03%	5,80%	1,58%	2,12%	2,41%	7,25%	0%
Aucun endroit fixe	1,54%	0%	0,55%	0,60%	1,89%	0,00%	0,00%	0,50%	1,93%	0,00%	1,05%	0,00%	0,00%	7,14%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Dans ce contexte particulièrement tendu et difficile, en dépit des embûches, nous sommes satisfaits de relever qu'une majorité de femmes intègrent un logement autonome au terme de leur séjour dans notre maison d'accueil. On a expliqué plus haut, nous sommes aidés par une meilleure accessibilité aux logements sociaux pour les femmes ayant souffert d'un vécu de violence. Ce fut le cas de dix-sept d'entre elles. Mais il faut également indiquer ici l'importance que revêt notre collaboration avec Habitat-Service grâce à qui un certain nombre de femmes intègrent des logements de bonne qualité et à un prix raisonnable et qui, de surcroît, bénéficient d'un accompagnement social qui prolonge notre action. Sept femmes et cinq enfants ont, en 2022, intégré un logement d'Habitat-Service. Nous sommes interpellés en revanche par le nombre élevé dans la ligne « aucun endroit fixe ». Nous ignorons où s'installent sept pourcent des femmes ayant été hébergées. On est libre à tout moment de quitter la maison d'accueil, c'est la règle. Et on n'est jamais tenue de dire où l'on va. Mais ce chiffre devra être affiné dans les années suivantes pour comprendre les situations qu'il recèle.

2. Le travail social – le travail pédagogique

1. Le travail éducatif

Notre mission éducative reste, parallèlement au travail social, l'axe central de l'action menée à la maison d'accueil, qui nous distingue de tout autre service œuvrant au contact de personnes précarisées. Se tenir auprès des résidentes du lever au coucher, à travers chaque moment du quotidien, permet de profiter d'autant d'occasions d'accompagner, de conseiller et de guider, mais aussi de réconforter, d'encourager ou de stimuler. Peu spectaculaire, le travail éducatif consiste à sans cesse répéter des mots identiques et à prodiguer les mêmes soins, sans jamais se départir de son calme et de sa patience.

En outre, la vie communautaire est ponctuée de nombreux rendez-vous :

a. Le point

Chaque matin, à neuf heures, le groupe des résidentes et les travailleurs se réunissent dans la salle à manger. Chacune à son tour explique le programme de sa journée et prend éventuellement rendez-vous avec son éducatrice ou son assistant social. Certaines se frotteront, en cette circonstance, à l'exercice de la prise de parole en public. D'autres, en revanche, y verront la possibilité d'apprendre à structurer le temps d'une journée.

b. Le ménage, organisé par Farida AMARA-KORBA.

L'entretien du bâtiment est confié aux résidentes. Depuis de nombreuses années maintenant, huit d'entre elles se le partagent, sur base volontaire, durant une semaine. Elles y sont aidées par un membre du personnel, qui secondera les moins expérimentées. Cet appel à la libre participation rencontre jusqu'ici un réel succès. Les activités de ménage se répartissent naturellement et la maison est ainsi nettement mieux tenue.

c. Le repas du soir, coordonné par Touria SAFI.

Il est préparé chaque jour par une résidente volontaire, aidée, si nécessaire, par l'éducatrice présente. Pour beaucoup, confectionner un repas constitue une activité valorisante, particulièrement s'il est apprécié par le groupe. D'autres diront aussi que cela permet de se vider la tête, de ne plus penser à ses problèmes. Enfin, pour les femmes d'origine étrangère, il s'agit d'une occasion de retrouver les saveurs de leur culture et de les vivre avec le reste du groupe.

d. Le conseil des résidentes, animé par Vanessa FOURNIER et Audrey LAVIGNE

Programmé chaque mois, le conseil des résidentes est conçu pour leur offrir un exercice de communication et d'écoute mutuelle. Les petits tracas de la vie communautaire y sont traités ainsi que les conflits ou les propositions visant à une meilleure organisation. Des efforts ont été entrepris cette année pour redynamiser ce moment important dans la vie de la maison, et ceux-ci semble-t-il commencent à porter leurs fruits.

e. La halte-garderie, organisée par Farida AMARA-KORBA

La halte-garderie existe depuis de nombreuses années à la maison d'accueil, dans un local situé au deuxième étage. Elle permet aux mamans d'effectuer leurs démarches à leur aise ou, tout simplement, de souffler. Elle est organisée trois matinées par semaine.

f. Le magasin de seconde main, géré par Elodie STRAPE

Il reste un lieu de très haute convivialité, où se retrouvent anciennes et actuelles résidentes ainsi que d'autres personnes du quartier. En outre, les vêtements et objets ménagers, qui peuvent y être acquis pour des sommes très modiques, viennent bien à point pour nombre d'entre elles. L'équipe des bénévoles qui participe à l'animation de ce magasin se montre particulièrement dynamique et a proposé d'ouvrir la boutique une troisième après-midi par semaine, en plus de la matinée du jeudi.

g. L'atelier femme, préparé par le planning familial Louise Michel et encadré par Farida AMARA-KORBA

Cet atelier se déroule chaque semaine. Il vise à améliorer l'image que les résidentes entretiennent d'elles-mêmes, par l'apprentissage de l'écoute de soi, des autres, mais aussi de ses émotions. Tantôt plus structuré, tantôt sous la forme de discussions libres et improvisées dans la salle à manger, il cherche à s'adapter aux caractéristiques du groupe des hébergées, dans le but de développer des apprentissages à la communication.

2. Le travail social individuel

Le travail social

Le travail social individuel constitue un maillon essentiel dans le projet de la résidente. La situation administrative des personnes que nous accueillons est souvent particulièrement dégradée. Les démarches spécifiquement sociales, principalement prises en charge par l'assistant social référent, souvent en collaboration avec l'éducatrice référente, pourront s'attacher, selon les cas, à des domaines très variés. Citons par exemple :

- demande de R.I.S. ou d'aide sociale ;
- requête en séparation en justice de paix ;
- remise en ordre de mutuelle ;
- contacts avec les avocats en matière de séparation, divorce, garde d'enfants, pension alimentaire, droit de séjour ;
- collaboration avec Cap Migrants, Aide aux Personnes Déplacées ;
- requête d'interprètes (Cripel) ;
- contacts avec la police (dépôt de plainte, intervention en cas de risque de violence...) ;
- collaboration avec le S.A.J., le S.P.J., l'O.N.E., les crèches, les pouponnières ;
- gestion budgétaire, entrevues avec les administrateurs de biens ;
- contacts avec les hôpitaux (urgences, psychiatrie, consultations prénatales...) ;
- rendez-vous auprès des médecins, des maisons médicales ;
- rencontres et collaborations avec les services spécialisés dans des problématiques particulières: Centre Alfa (toxicomanie), SIAJef, Club André Baillon, Urgences psycho-médico-sociales de la Citadelle (psychiatrie) ;
- service des urgences sociales du Cpas ;
- contacts et collaborations avec les services tels les abris de jour et de nuit, La Fontaine...

3. Les partenariats

La maison d'accueil ne peut évidemment apporter, à elle seule, toute l'aide que les femmes hébergées attendent. Notre rôle se concentrera sur la compréhension de la problématique de la personne, sur les pistes de solutions possibles et sur l'accompagnement des premiers pas vers celles-ci. Le champ couvert varie énormément : de l'antenne du Cpas à la maison médicale, de l'administrateur de biens au Service de l'Aide à la Jeunesse ou encore de l'Office des Etrangers au service de soins pour toxicomanes. L'enjeu s'avère multiple : apporter le soutien qui pérennisera l'installation ultérieure dans un logement autonome et créer un accès vers le réseau d'aide de première ligne, auquel la bénéficiaire pourra recourir dans l'avenir si des difficultés se présentent à nouveau. Cet objectif se veut ambitieux, mais, quelquefois, il nous faut admettre que certaines résidentes déclinent notre offre d'être accompagnées dans cette démarche globale d'aide.

4. Les aménagements

Comme chaque année, nous nous efforçons de maintenir l'état de notre bâtiment pour qu'il reste au maximum confortable et accueillant. Chacun s'y emploie mais bien évidemment Mathias, notre ouvrier, y consacre beaucoup de son temps. Il nous est en outre apparu que nous manquions d'un lieu chaleureux, moins formel qu'un bureau, où recevoir les résidentes en entretien, notamment lorsqu'elles viennent faire leur demande d'hébergement. Un ancien fumoir auquel nous ne voyions plus d'utilité a été réaménagé et nous mesurons déjà combien l'investissement porte ses fruits.

Par ailleurs, depuis des années (depuis toujours ?) les résidentes qui séjournent au second étage se plaignent en été de la chaleur et de la lumière permanente provenant de Velux vieillissants. Nous avons sollicité, et obtenu, une importante subvention d'AG Solidarity grâce à laquelle nous allons remplacer les Velux et les équiper de volets électriques.

5. D'importantes avancées dans le secteur des maisons d'accueil.

Fruit de négociations longues avec le cabinet de la Ministre Morreale, auxquelles a été associée l'Arca, notre fédération de maisons d'accueil, l'année 2022 a vu se concrétiser un nombre important d'avancées qui sont autant d'embellies particulièrement appréciées en cette période difficile.

- *Le Plan de relance.*

Du plan de relance accordé par l'Europe pour relancer l'activité après la période du Covid, quatre millions d'euros ont été affectés à notre secteur. Ensemble, les deux maisons d'accueil des Sans Logis obtiennent près de 180.000€. Autant que faire se peut, et tenant compte des impératifs administratifs qui accompagnent ces nouvelles subventions (récurrentes), cette somme sera consacrée à diminuer la charge des emplois rémunérés sur fonds propres qui grèvent nos comptes.

- *Les aides à l'énergie.*

Il s'agit ici d'une aide pour la seule année 2022 s'élevant à 450€ par places agréées destinée à diminuer l'impact négatif de la hausse du prix des énergies. Ensemble, pour l'Asbl, ce « coup de pouce » bienvenu s'élève à 59.050€

- *Les accords du non-marchand*

D'un montant de près de 55.000€, ces nouvelles subventions, également récurrentes, serviront, elles aussi, à financer certains emplois, administratifs pour la plupart, et jusqu'ici assumés sur fonds propres.

- *Les réductions collectives du temps de travail.*

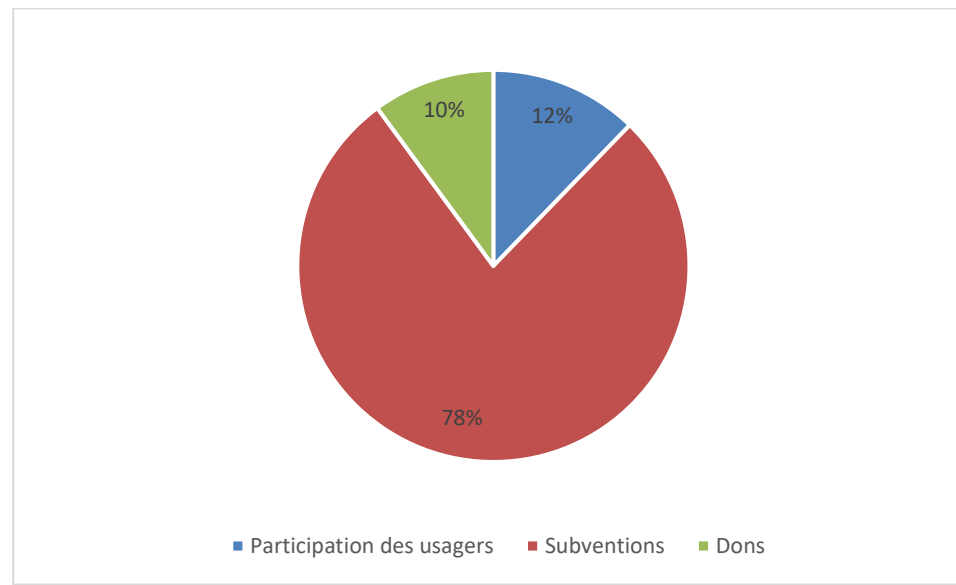
Inclues dans les accords du non-marchand, elles constituent une belle avancée dans l'aménagement des fins de carrière de nos travailleurs puisqu'elles prévoient, dès 2022, que les travailleurs âgés de 55 à 57 ans réduisent leur temps de travail (à temps plein) de 38 à 36 heures. De 58 à 60 ans, ils réduisent ensuite de 36 à 34 heures. Et au-delà de 60 ans, le temps de travail hebdomadaire d'un temps plein plafonne à 32 heures par semaine. Un prorata est calculé pour les temps partiels. Le salaire est maintenu, et une embauche compensatoire est financée au niveau des heures de travail « perdues » par le service. En 2022, douze travailleurs bénéficient de cette réduction du temps de travail.

6. Résultats financiers

Sur le plan financier, l'année 2022 s'achève, à la maison d'accueil pour femmes, avec un bénéfice de 30.190,59€, pour un montant total de charges s'élevant à 1.356.656,35€ (Ces montants ne tiennent pas compte des moins-values enregistrées sur nos placements financiers).

La participation des résidentes aux frais d'hébergement reste haute (159.300 euros). Rappelons que, si nous ne réclamons jamais rien à une personne sans revenu, nous nous attachons toujours à ce que le montant sollicité soit acquitté lorsque des allocations sont perçues. Nous demandons **15 euros** par jour par adulte et par enfant. Jamais, toutefois, la participation aux frais d'hébergement ne peut excéder les deux tiers des ressources de la résidente. Ces sommes se situent dans la moyenne inférieure des montants demandés dans d'autres maisons d'accueil. Dans les faits :

- Nous obtenons une participation financière moyenne des usagers de **12,41 €** par jour, femmes et enfants confondus ;
- Les subventions (principalement de la Région Wallonne) fournissent un produit de **78,71 €** par jour et par résidente ;
- Les dons recueillis en 2021 apportent un complément équivalent à **10,23 €** par jour et par hébergée ;
- Toutes charges incluses, une journée à la maison d'accueil représente un coût quotidien de **105,64€**.



7. L'équipe éducative, sociale et technique

Au 31 décembre 2022, elle se compose de *(par ordre d'ancienneté au sein du service)* :

- Maci (dit Mathias) BARDUC, ouvrier d'entretien (1989) – 57 ans
- Paul DE SMET, assistant social (1997) – 56 ans
- Farida AMARA KORBA, éducatrice (1998) – 58 ans
- Patricia GLADALA, éducatrice de nuit (2000) – 60 ans
- Touria SAFI, éducatrice (2006) – 58 ans
- Etienne DENIS, directeur (2006) – 63 ans
- Jean-Noël CARRIERE, éducateur (2009) – 37 ans
- Florence GOFFARD, assistante sociale (2011) – 36 ans
- Halima SAHMOUN, éducatrice de nuit (2012) – 58 ans
- Audrey LAVIGNE, assistante sociale (2013) – 32 ans
- Aurélie PIAZZA, secrétaire (2014) – 38 ans
- Elodie STRAPE, éducatrice (2017) – 31 ans
- Jean-Loup CARLIER, assistant social (2017) – 29 ans
- Vanessa FOURNIER, éducatrice (2018) – 36 ans
- Irma KALAC, éducatrice de nuit (2022) – 25 ans
- Selim BAROUDI, éducateur (2022) – 30 ans

8. Perspectives 2023

Bousculée, sans cesse malmenée, parce que c'est son quotidien, notre maison doit sans cesse se réinventer pour rester toujours cohérente, à l'écoute et inventive dans les solutions qu'elle amène aux situations des femmes qui font appel à nous. Parce qu'il est essentiel que chacun possède des outils pour accompagner cette problématique particulière, nous poursuivrons les formations en plusieurs modules dispensés par le Pôle de ressources violence conjugale. Nous avons également organisé un recyclage annuel en secourisme et nous programmons enfin en 2023 une formation collective visant à outiller l'équipe aux outils de communication et gestion des conflits. Resserrer les liens entre les quatre services de notre groupe reste également un objectif à poursuivre en 2023. Pour apprendre à se connaître, échanger sur nos pratiques entre travailleurs des maisons d'accueil, de la cafétaria et d'Habitat-Service nous avons organisé et organiserons encore des journées « d'immersion ».

La parenthèse de la crise sanitaire s'est refermée, mais la situation actuelle ne connaît guère d'éclaircies, loin s'en faut. La crise économique actuelle s'accompagne d'un nombre croissant de personnes laissées sur le côté de la route. Et cette paupérisation croissante a un impact sur les sollicitations de nos structures d'accueil. Les situations de femmes fuyant la violence de leurs partenaires semblent chaque années plus nombreuses et plus dramatiques. Notre maison d'accueil est sans cesse sous pression, et en 2023 encore notre équipe devra faire preuve de créativité et d'énergie pour relever les nombreux défis qui l'attendent.

Annexe 1 : Statistiques extraites de l'application MaplSoft

Annexe 2 : Organigramme de l'asbl Sans Logis



Taux d'occupation journalière (sur les nuitées agréées)

85,05 %

Taux d'occupation journalière (sur les nuitées totales)

77,49 %

Accompagnement Post-hébergement

35

Selection des UF

- ☒ Sélectionner tout
- ☒ Lit d'Urgence (Cpas)
- ☒ Maison d'Accueil

Nuitées agréées

Genre	Féminin	Masculin	Total
Type d'accréditation	Nuitées %	Nuitées %	Nuitées %
☒ Agréée	10418 82 %	2345 18 %	12763 100 %
☒ Avec dérogation	476 4 %	263 2 %	739 6 %
☒ Sans dérogation	9942 78 %	2082 16 %	12024 94 %
Total	10418 82 %	2345 18 %	12763 100 %

Nuitées

Genre	Féminin	Masculin	Total
Adulte/Enfant	Nuitées %	Nuitées %	Nuitées %
☒ Adulte	7722 61 %		7722 61 %
☒ Enfant	2696 21 %	2345 18 %	5041 39 %
Total	10418 82 %	2345 18 %	12763 100 %

Durée moyenne des séjours clôturés (toutes UF)

Adulte/Enfant	Féminin	Masculin	Total
Adulte	74,43		74,43
Enfant	78,54	122,53	95,91
Total	75,66	122,53	83,30

Demandes non rencontrées

Raison du refus	Nb femmes	Nb hommes	Nb DNS	% DNS
☒ Autres	14	0	14	1,87%
☒ Inadéquation avec le projet pédagogique	3	0	3	0,35%
☒ Manque de place	813	0	810	95,98%
☒ Séjour antérieur	13	0	13	1,80%
Total	843	0	840	100,00%

Accompagnement Post-hébergement

Nom	Ménage	Demandes
☒ Maison d'Accueil	35	130
Total	35	130

Nombre de personnes adultes hébergées par UF (Sélectionner les UF Urgentes pour le RASH)

Nom	Féminin	Total
☒ Maison d'Accueil	114	114
Total	114	114

Nombre de séjours par UF (Sélectionner les UF Urgentes pour le RASH)

Nom	Féminin	Total
☒ Maison d'Accueil	133	133
Total	133	133



Selection des UF's

- ☒ Sélectionner tout
- ☒ Lit d'Urgence (Cpas)
- ☒ Maison d'Accueil

Total des personnes confrontées à la violence

Est victime/auteur de violence	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
☒ Victime de violence	0	59	26	37
Total	0	59	26	37

Total des adultes
confrontés à la
violence

44 %

Nombre de nuitées adultes
pour les séjours sujet à
violence

Féminin

3513

Masculin

(Vide)

Répartition des types et des natures de violence par séjour

Nature de la violence	Autres formes de violence	Violence intergénérationnelles	Violences entre partenaires	Total
☒ Verbale	1	2	34	37
☒ Sexuelle	1		4	5
☒ Psychologique	2	3	34	39
☒ Physique	1	3	40	43
☒ Mariage forcé	1			1
☒ Inconnu			1	1
☒ Economique	2		13	15
☒ Autre	1			1
☒ Administrative	1		5	6
Total	10	8	131	148

Nombre d'adultes différents

114

Nombre de séjours

133

Nombre d'entrées

113

Nombre de sorties

122

Selection des UF

- ☒ Sélectionner tout
- ☒ Lit d'Urgence (Cpas)
- ☒ Maison d'Accueil

Nombre de personnes différentes hébergées

Adulte/Enfant	Féminin	Masculin	Total
Adulte	114		114
Enfant	50	40	90
Total	164	40	204

Motifs d'entrée (sur le nombre d'entrées dans la période - plusieurs motifs possibles par entrée)

Motif d'entrée	Nb	%
Autre	4	3,54%
Problèmes administratifs	10	8,85%
Problèmes d'assuétude	5	4,42%
Problèmes de logement	80	70,80%
Problèmes de santé mentale	4	3,54%
Problèmes de violence	48	42,48%
Problèmes financiers	6	5,31%
Total	113	100,00%

Composition des familles (par séjour)

Composition de famille	Nb séjours	%
Familles monoparentales - mère et enfant(s)	52	39,10%
Femmes isolées	81	60,90%
Total	133	100,00%

Répartition par groupe de nationalités (par séjour)

Groupe de nationalité	Nb séjours	%
Autres	50	37,59%
Belge	77	57,89%
Europe hors UE	1	0,75%
Europe UE	4	3,01%
Inconnu	1	0,75%
Total	133	100,00%

Provenances (sur le nombre d'entrées dans la période)

Origine du séjour	Nb	%
Aucun endroit fixe	35	30,97%
Famille	23	20,35%
Inconnue	1	0,88%
Institution	21	18,58%
Logement autonome	33	29,20%
Total	113	100,00%

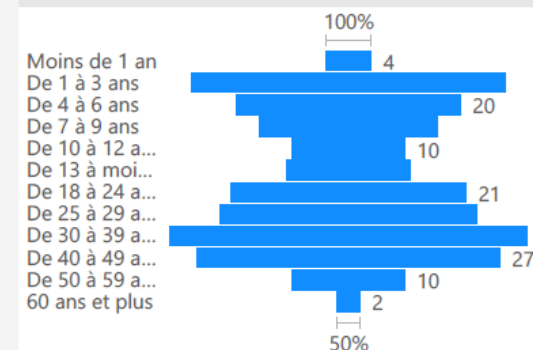
Destination après séjour (sur le nombre de sorties dans la période)

Destination après séjour	Nb	%
Aucun endroit fixe	8	6,56%
Famille	19	15,57%
Inconnu	22	18,03%
Institution	21	17,21%
Logement autonome	52	42,62%
Total	122	100,00%

Répartition des personnes selon l'âge

Tranche d'âge	Nombre	%
Moins de 1 an	4	1,96%
De 1 à 3 ans	28	13,73%
De 4 à 6 ans	20	9,80%
De 7 à 9 ans	16	7,84%
De 10 à 12 ans	10	4,90%
De 13 à moins de 18 ans	11	5,39%
De 18 à 24 ans	21	10,29%
De 25 à 29 ans	23	11,27%
De 30 à 39 ans	32	15,69%
De 40 à 49 ans	27	13,24%
De 50 à 59 ans	10	4,90%
60 ans et plus	2	0,98%
Total	204	100,00%

Nombre de personnes hébergées



Selection des UF

- ☒ Sélectionner tout
- ☒ Lit d'Urgence (Cpas)
- ☒ Maison d'Accueil

Durée des séjours clôturés	Nb sorties	%
Moins de 3 jours	20	16,39%
De 3 jours à moins de 8 jours	13	10,66%
De 8 jours à moins de 1 mois	19	15,57%
De 1 mois à moins de 3 mois	24	19,67%
De 3 mois à moins de 6 mois	30	24,59%
De 6 mois à moins de un an	14	11,48%
De plus d'un an	2	1,64%
Total	122	100,00%

Âge moyen

Adulte
35,32

Enfant
8,50

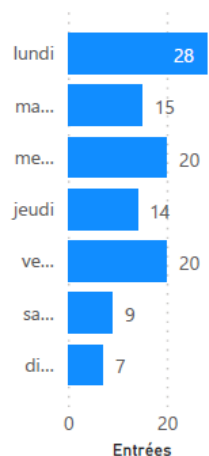
Répartition des adultes

Milieu d'enfance	Nb	%	Qualification	Nb	%	Occupation	Nb	%	Statut civil	Nb	%
[Manquant]	8	7,02%	[Manquant]	13	11,40%	[Manquant]	4	3,51%	[Manquant]	9	7,89%
Famille de substitution	1	0,88%	Analphabète	2	1,75%	Employé(e) - Fonctionnaire	3	2,63%	Célibataire	64	56,14%
Famille réelle	81	71,05%	Enseignement spécial complet	2	1,75%	Etudiant(e)	17	14,91%	Divorcé(e)	9	7,89%
Inconnu	19	16,67%	Enseignement spécial incomplet	3	2,63%	Inconnue	4	3,51%	Inconnu	1	0,88%
Institution	5	4,39%	Inconnu	51	44,74%	Manoeuvre - Ouvrier(e)	4	3,51%	Marié(e)	26	22,81%
Total	114	100,00%	Primaire complet	1	0,88%	Ouvrier(e)	11	9,65%	Séparé(e)	3	2,63%
			Professionnel complet	6	5,26%	Pensionné	2	1,75%	Veuf(ve)	2	1,75%
			Professionnel incomplet	3	2,63%	Reconnu(e) handicapé(e)	1	0,88%	Total	114	100,00%
			Secondaire complet	15	13,16%	Total	114	100,00%			
			Secondaire incomplet	8	7,02%						
			Supérieur non universitaire complet	3	2,63%						
			Supérieur non universitaire incomplet	4	3,51%						
			Universitaire complet	2	1,75%						
			Universitaire incomplet	1	0,88%						
			Total	114	100,00%						

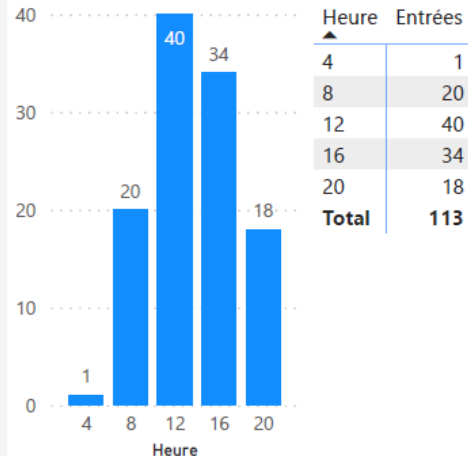
Rép. entrées par filière d'accès

Filière d'accès	Entrées	%
[Manquant]	1	0,88%
Autre	3	2,65%
Autre maison d'accueil	11	9,73%
Autres services sociaux	20	17,70%
C.P.A.S.	15	13,27%
Famille/relations	4	3,54%
Hôpital général	3	2,65%
Hôpital psychiatrique	3	2,65%
Police	9	7,96%
Prison	9	7,96%
Spontané	35	30,97%
Total	113	100,00%

Rép. entrées par jour



Répartition des entrées par tranche horaire



Répartition des entrées par mois

